

COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



HINTON Alexander Laban et Kevin Lewis O'NEILL (dir.), 2009, *Genocide. Truth, Memory, and Representation*. Durham, Londres, Duke University Press, 342 p., index (Frédéric Guillaume Dufour)

Il y a certains lieux en sciences sociales qui se trouvent à l'intersection d'enjeux d'une complexité abyssale. Et, parmi ces lieux, il y en a de plus sulfureux que d'autres. L'étude sociologique et anthropologique des génocides est l'un d'entre eux. Alexander Laban Hinton, un des coéditeurs de cet ouvrage collectif, s'impose depuis le début des années 2000 comme l'un des anthropologues pionniers en ces lieux. L'ouvrage qu'il fait paraître offre en l'occurrence une idée saisissante de cette complexité.

La collection d'essais dans *Genocide. Truth, Memory, and Representation* s'inscrit à juste titre dans une collection des presses de l'Université Duke portant sur la culture et la pratique de la violence. Ces essais abordent la difficile question de l'étude anthropologique des génocides et de la violence politique. Ils débordent souvent le cadre de la dynamique génocidaire à proprement parler afin d'en étudier des objets souvent considérés comme externes bien que proches, qui vont de la banalisation de la violence symbolique dans les sociétés post-génocidaires à son institutionnalisation à divers niveaux dans la société civile. L'ouvrage présente l'intérêt de recenser et de mettre en parallèle certaines dynamiques de cette violence, souvent périphérique et symbolique, dans des cas rarement discutés au sein d'un même ouvrage. Sont ainsi abordés des aspects de cette violence dans les Balkans ; au Timor oriental ; dans la République Fédérale d'Allemagne ; au Guatemala ; en Indonésie ; au Nigeria ; au Rwanda ; et au Soudan. Contrairement à plusieurs ouvrages sur les génocides qui se sont livrés à des comparaisons diachroniques de la violence génocidaire, afin de dresser les taxonomies de ses causes, de ses victimes et de ses dynamiques, les essais de cet ouvrage se penchent particulièrement sur la problématique de la représentation sociale de la violence génocidaire.

Les auteurs soulignent, avec raison, que ce conflit des représentations est partie prenante de la dynamique et des rituels d'un ensemble de pratiques institutionnelles souvent perçues, soit comme neutres, soit comme abstraites du processus de formation et d'institutionnalisation d'une représentation hégémonique de la violence. Aussi, afin de palier la sous-théorisation de ces institutions – que ce soit les organisations internationales, les politiques publiques des États en matière d'éducation, les commissions de réconciliation nationale, les expositions, les missions de maintien de la paix ou encore les tribunaux pour crimes contre l'humanité – elles ne sont pas abordées ici comme impartiales, mais comme des lieux où une lutte pour la représentation de la violence se poursuit par d'autres moyens ; moyens que l'on aurait tort d'abstraire du contexte de dynamiques de pouvoir. Plusieurs essais contribuent donc à une théorisation de l'État post-génocidaire. Ils mettent en lumière la tension axiologique qui émerge dans ces États entre, d'une part, l'exigence d'intégration sociale de l'État et, d'autre part, le rapport à la vérité et à la justice qui exige que soient prises aux sérieux au sein de l'espace public les narrations contre-hégémoniques de la violence collective.

Le fil conducteur souvent efficace qui se dégage de ces essais est que la mémoire et les représentations des crimes contre l'humanité font partie des luttes pour imposer des catégories de vision et de division du monde social qui survivent à ces crimes et, parfois, participent à l'institutionnalisation d'une nouvelle violence. Les essais participent également à un effort de théorisation, et souvent de remise en question, des catégories à partir desquelles sont généralement théorisés les génocides et les conflits ethniques. Parmi ces concepts, celui de génocide occupe une place centrale, et ce, non seulement parce qu'il engage, sur le plan de la performance, la communauté internationale à un devoir moral auquel la problématique expression de « nettoyage ethnique » n'engage pas, mais aussi parce que c'est une catégorie juridique institutionnalisée, ce qui, encore une fois, n'est pas le cas de plusieurs expressions concurrentes. Malgré cette valeur ajoutée – cognitive et morale – du concept de génocide, celui-ci ne fait pas l'unanimité non plus, notamment en raison des catégories de victimes qu'il retient – comme celui de race – et de celles qu'il ne retient pas – comme les groupes politiques et sociaux ; une sélection dont certaines implications sont décortiquées dans ces essais.

Les chercheurs rassemblés ici font le pari de montrer que les processus intellectuels à travers lesquels la violence politique est expliquée, mise en récit, sublimée et jugée, ne s'effectuent pas en abstraction d'une compétition pour un capital moral et politique, ainsi qu'à travers des luttes de classement ou se confrontent victimes, observateurs, résistants et bourreaux. Ces questions sont délicates, mais elles sont abordées intelligemment, par des auteurs qui résistent à la tentation de flirter avec un relativisme provocateur et facile. Si elles ne sont pas toujours traitées avec la même rigueur théorique d'un essai à l'autre, elles ont pour le moins le mérite de mettre en évidence la pertinence d'étudier la violence là où elle est souvent passée sous silence. Cette réflexion anthropologique intéressera un grand nombre de lecteurs qui s'adressent à l'éthique, à l'étude du nationalisme et de l'ethnicité, ainsi qu'à l'étude de la résolution des conflits et, plus largement, au droit international.

*Frédéric Guillaume Dufour
Département de sociologie
UQAM, Montréal (Québec), Canada*